



Mr Fontaine Thomas
Directeur de **KEOLIS DIJON Mobilité**
49 Rue des ateliers
21000 Dijon

Dijon, le 26 août 2020

Objet : Demande d'arrêt de vente de titre et de manipulation d'argent

Monsieur le Directeur,

Par ce courrier, nous vous informons que nous demandons expressément d'arrêter la vente et la manipulation d'argent pour tous les agents liés à cette fonction.

En effet les directives gouvernementales font qu'à partir du 31 août tous les salariés de l'entreprise devront porter le masque (certainement y compris dans la loge tram et poste de conduite bus selon nos sources).

Cette nouvelle solution gouvernementale liée à un rebond de la « COVID » est censé permettre aux salariés d'éviter de propager la maladie. Malgré l'intégration de la coupelle dans la dotation « conducteur », cela ne permet pas à ceux-ci d'être à nouveau serein dans ces conditions.

Les salariés de l'agence y sont confrontés eux aussi et les mesures à prendre doivent aussi, être drastiques.

Par conséquent nous vous demandons l'arrêt immédiat de la vente au poste de conduite et pour l'agence l'arrêt de la manipulation d'argent et de la vente uniquement par CB sans que les agents de vente aient à toucher quoique ce soit du client.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part sur ces points, veuillez agréer Mr le directeur, nos cordiales salutations.

Mr Bourdier Thierry

Mr Sorez Olivier

Les délégués syndicaux